

RÉHABILITATION ET MAINTENANCE LOURDE : OPTIMISATION COMPTABLE, FISCALE ET FINANCIÈRE

ENJEUX

Les travaux de réhabilitation représentent un coût de plus en plus important pour les organismes de logement social. Le traitement comptable de ces travaux est rendu plus complexe par la gestion des composants concernés, en entrée et en sortie d'actifs. Le compte d'exploitation des réhabilitations peut être amélioré sensiblement par l'adaptation des financements et par l'obtention de dégrèvements sur la TFPB pour les travaux éligibles ou la revente de Certificats d'économie d'énergie.

PUBLIC

Responsable comptable ou financier. Gestionnaire d'investissements. Responsable ou monteur d'opérations. Technicien travaillant avec les services financiers ou comptables.

OBJECTIFS

- › différencier la notion de maintenance lourde et de réhabilitation relevant de l'investissement du gros entretien et de l'entretien courant relevant de l'exploitation
- › construire une nomenclature des travaux partagés par tous les acteurs
- › mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de traitement comptable, fiscal et financier des réhabilitations
- › dégager des pistes d'optimisation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés méthodologiques illustrés par des exemples concrets et des études de cas présentés par l'animateur ou des problématiques apportées par les participants. Synthèse sous la forme de cas pratique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christian VOLPI, Consultant formateur spécialisé en gestion financière et comptable.

DATES

12 et 13 mai 2025
29 et 30 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Aspects comptables**
 - **Différences entre réhabilitation et maintenance : notions comptables de maintenance lourde et de réhabilitation lourde**
 - › comptabilisation des réhabilitations (entrée et sortie de composants)
 - › comptabilisation des avantages financiers
 - › dégrèvements de taxe foncière
 - › vente de Certificats d'économie d'énergie
 - › amortissements des réhabilitations
 - › anticiper la sortie des anciens équipements
 - › provisions pour dépréciations
 - › amortissements exceptionnels
 - › amortissement des composants nouveaux
 - › couverture des amortissements financiers
- **Aspects fiscaux**
 - › la TVA facturée et la TVA retenue à la livraison à soi-même
 - › l'incidence sur la taxe foncière et sur la taxe sur les salaires
 - › l'incidence sur l'impôt sur les sociétés
 - › l'incidence sur la cotisation à la CGLLS
- **Aspects financiers**
 - › approche par la VAN, le TRI et le délai de récupération des fonds propres
 - › application à un programme de réhabilitation
 - › le financement des travaux de réhabilitation
 - › le portage financier : préfinancement, lignes de trésorerie
 - › l'analyse marginale : produits marginaux générés et charges marginales
- **Le compte d'exploitation de réhabilitation**
 - › exemple de synthèse.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr